



**Geolam**<sup>®</sup>  
Architectural Eco-Technology

## Le LNE accompagne Geolam dans l'amélioration et la mise en conformité de ses systèmes de bardages et brise-soleil hybrides au regard de la réaction au feu

### ■ Un précurseur dans le domaine du bois composite

Créé en 2004, Geolam est le fabricant leader du marché des profilés hybrides bois composite-aluminium, des produits à la pointe de l'innovation et à faible empreinte carbone destinés au revêtement de façades, brise-soleil, garde-corps et terrasses. Résultat d'une technologie hybride novatrice et brevetée qui permet l'extrusion à chaud de matériaux hétérogènes, ces profilés légers imitent parfaitement le bois et ne nécessitent aucun entretien. Fabriqués à partir de bois et de résines recyclés, ils satisfont aux exigences écologiques les plus élevées et évitent ainsi de contribuer à la déforestation. Monsieur Manuel Garcia est Président directeur général de Geolam, une entreprise qu'il a fondée après plus de 30 ans d'expérience dans le domaine du bois composite et un parcours professionnel qui l'a conduit au Japon, où il s'est rapproché de la société créée par l'inventeur de ce matériau pour en importer les produits, ayant à l'époque l'intuition de leur potentiel.

Aujourd'hui, en s'appuyant sur les qualités des essences exotiques rares, Geolam développe sa propre gamme déjà riche de plus de 80 profilés.

Au moment clé du développement de sa société sur ce marché en plein essor, il revient sur sa collaboration avec LNE, qui, au-delà des essais de réaction au feu sollicités au départ, l'a aidé à améliorer ses produits.

### ■ Esthétisme, qualité et durabilité

«Au démarrage de l'entreprise, j'ai été précurseur dans le choix de ce matériau innovant alors peu connu en France en décidant de m'inscrire dans la démarche philosophique japonaise visant à utiliser du bois, des résines et de l'aluminium exclusivement d'origine recyclée plutôt que du bois naturel, ceci afin d'éviter de détruire les forêts. Aujourd'hui, au Japon, le bois composite est largement majoritaire face au bois naturel utilisé pour les platelages des aménagements ouverts au public. La nette tendance est actuellement de ne plus utiliser de bois fraîchement

coupé pour les aménagements autrefois réalisés en bois naturel.

Inventés en 1975, les composites (WPC - wood plastic composite) ont cédé leur place en 2008 à des lames techniquement plus avancées, les bois composites hybrides (WHS - wood hybrid system). Ce matériau résulte de la «fusion» d'un mélange de résines et de bois sur une lame en aluminium via un procédé breveté de co-extrusion. Ces lames présentent des caractéristiques bénéfiques de légèreté, de résistance mécanique élevée et de dilatation restreinte, qualités indispensables en façade.

Nos systèmes de bardage hybrides fermés ou en claire-voie présentent des atouts de durabilité dans le temps sans entretien, ont l'aspect et la texture du bois, et enfin un toucher doux et naturel. Ces produits de revêtement de façade, brise-soleil ou clôture sont livrés sur mesure et peuvent habiller les immeubles de grande hauteur, les établissements recevant du public tels que les hôtels ou les centres commerciaux, ou enfin être mis en oeuvre pour une habitation résidentielle. Nos inter-

locuteurs sont principalement des architectes.

Bien que notre marché soit aujourd'hui mondial, notre R&D est orientée de manière à satisfaire les marchés européens et nord-américains. Afin de pouvoir accéder à ces marchés, l'enjeu de la conformité réglementaire, notamment en matière de sécurité incendie, était primordial.»

### ■ Répondre à la «réglementation feu»

«J'ai donc entrepris de faire tester mes bois hybrides par un 1er prestataire situé en France, qui a fait preuve d'une faible réactivité et d'une lourdeur dans ses process, puis par un deuxième, plus réactif, mais qui ne m'a pas donné satisfaction lors de certains essais. Le développement en Europe et au Moyen Orient devenant pressant - les Euroclasses selon la norme européenne EN 13501-1+A1 étant souvent exigées - il devenait crucial pour nous de trouver un partenaire de confiance afin de faire évoluer nos produits vers un classement de type B dans un premier temps, puis au-delà.

J'ai alors contacté le LNE, établissement que je ne connaissais pas vraiment auparavant.

J'avais surtout besoin d'un fil conducteur et de conseils avisés, en d'autres termes, je ne voulais pas seulement des tests accompagnés de rapports d'essais, mais également l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus.

J'ai trouvé au LNE un savoir-faire certain, mais aussi les ressources nécessaires à une analyse plus fine du résultat des tests, analyse qui m'a permis au fil des essais de faire évoluer mes produits vers un comportement bien plus faible face au feu.

Concernant les normes et textes réglementaires, mon interlocutrice princi-

pale, experte en sécurité incendie, ainsi que l'équipe du LNE dédiée aux essais feu en charge de mon dossier, m'ont procuré un accompagnement ainsi qu'une assistance technique tout à fait remarquables. Cette approche méthodologique s'est révélée très positive puisque nous sommes parvenus à faire évoluer nos produits, et cette experte nous a poussés à intégrer de nouveaux process qualité lors de la fabrication.

La disponibilité et la qualité de l'écoute de cette spécialiste m'ont également permis d'améliorer mes propres connaissances. J'ai pu ainsi cerner les raisons de la performance de nos produits et créer les outils destinés à interpréter ces résultats en vue de la fabrication de profilés aux formulations plus poussées.»

### ■ Des bénéfices tangibles

«En conclusion, je qualifierais cette collaboration avec le LNE de positive et très profitable à notre entreprise. Grâce au LNE, nos produits atteignent aujourd'hui le niveau de performance au feu requis.

Il s'agit pour nous d'un investissement important mais je l'ai fait en toute confiance, car je suis certain que les retombées financières seront au rendez-vous. Je tiens d'ailleurs à souligner que j'ai préféré opter pour des services plus chers mais de qualité, plutôt que de chercher à obtenir des certificats dits « de complaisance » pouvant provenir par exemple de prestataires d'Europe de l'Est. Mon objectif était de faire des choix sérieux et de faire avancer la technologie.

Nous nous inscrivons dans une démarche de qualité et souhaitons avant tout être rigoureux dans l'élaboration de nos produits, en nous appuyant sur un partenaire reconnu comme le LNE.»

### ■ Poursuivre notre développement à l'international

«Nos produits sont aujourd'hui bien plus performants, parfaitement positionnés sur le segment du Premium, et génèrent une réelle émotion chez les architectes. Nous pouvons désormais nous placer sur le créneau des produits classés Euroclasses B, voir A2.

Géolam étant déjà leader en matière de bois hybride sur les marchés européens et nord-américains, mon objectif est de maintenir notre avantage et de nous développer sur les marchés sud-américains, ainsi qu'au Moyen-Orient. Répondre à la prise de conscience écologique qui anime de plus en plus les acteurs du bâtiment et être en mesure de leur proposer des matériaux esthétiques, adaptés et qui répondent aux normes de sécurité les plus exigeantes est une immense satisfaction.»

**Geolam**

**Zollikerstrasse 57**

**Zollikon 8702**

**Suisse**

**Tél. : +41 (0)55 511 07 00**

**www.geolam.com**